

Pollution de la Marne : LE SEDIF et son décretogataire en vigilance permanente

Dossier de la rÃ©action de H2o
May 2018

Une pollution de la Marne aux hydrocarbures a été constatée le 23 avril dernier en amont de la prise d'eau de l'usine de production du SEDIF de Neuilly-sur-Marne. À ce stade, les analyses effectuées ont démontré que la qualité de l'eau prélevée n'est pas affectée.

Lundi 23 avril dernier, des agents de Veolia Eau d'Île-de-France, décretogataire du SEDIF, ont signalé la présence d'irisations et une forte odeur d'hydrocarbures à 1,5 km environ de la prise d'eau de l'usine de Neuilly-sur-Marne. En effet, un déversement discontinu et abondant de fioul a atteint la Marne par le ruisseau des Grammonts situé sur la commune de Noisy-le-Grand. Pour le moment, les investigations menées n'ont pas permis de déterminer l'origine de cet effluent polluant. Une plainte a été immédiatement déposée. Malgré la constatation d'irisations sur la quasi-totalité du cours d'eau, les analyses effectuées ont confirmé que la pollution restait en surface, tandis que l'eau prélevée en profondeur pour alimenter l'usine de production répondait à tous les paramètres de suivis en continu de la qualité et témoignait de l'absence d'hydrocarbures. À titre préventif, un traitement au charbon actif en poudre a été déclenché dès la confirmation des pollutions, et maintenu jusqu'au 24 avril, et l'activité de l'usine a été réduite. Ainsi, malgré cette pollution, la qualité de l'eau produite par l'usine de production de Neuilly-sur-Marne du SEDIF reste parfaitement conforme aux normes sanitaires et peut-être consommée en toute tranquillité.

SEDIF